

La baisse de population se poursuit

Au 1^{er} janvier 2008, la population de la Champagne-Ardenne est estimée à 1 334 000 personnes. Entre 1999 et 2008, la région a perdu en moyenne chaque année 1 300 habitants, ce qui correspond à une baisse annuelle moyenne de population de 0,1 %. Au cours de cette période, l'excédent des naissances sur les décès de 4 000 personnes (solde naturel) ne compense pas le déficit des arrivées sur les départs, évalué à 5 300 personnes (solde migratoire apparent). En France métropolitaine, sur la même période, la population augmente de 0,7 % chaque année, grâce à un solde naturel et un solde migratoire favorables. L'évolution démographique régionale masque de forts contrastes départementaux. Sur la période 1999-2007, la population progresse seulement dans l'Aube, conjuguant solde naturel et solde migratoire positifs. Dans les trois autres départements, les bilans apparents des migrations sont parmi les plus déficitaires de France. Pour la Marne, il est tout juste contrebalancé par la bonne tenue du solde naturel. Au contraire, dans les Ardennes et en Haute-Marne, l'excédent naturel ne suffit pas à compenser les pertes importantes de population dues aux migrations.

Situation démographique

Unités : milliers et %	Population au 1 ^{er} janvier 2008 (p)	Évolution annuelle moyenne 2008/1999		
		Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Champagne-Ardenne	1 334	-0,1	0,3	-0,4
	Population au 1 ^{er} janvier 2007(p)	Évolution annuelle moyenne 2007/1999		
		Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Ardennes	284,5	-0,3	0,2	-0,5
Aube	300,5	0,3	0,2	0,1
Marne	565	0	0,4	-0,4
Haute-Marne	186	-0,6	0,1	-0,7

Sources : Insee, Recensements de la population, Estimations de population (p) résultats provisoires arrêtés fin 2008

Davantage de décès que de naissances en Haute-Marne

En Champagne-Ardenne, l'excédent des naissances sur les décès, continue de diminuer en 2008 (-6 %). Le solde naturel se dégrade en raison d'une forte augmentation du nombre de décès, tandis que les naissances progressent très faiblement.

Le nombre de décès domiciliés s'élève particulièrement dans les Ardennes. En Haute-Marne, pour la première fois, le nombre de décès dépasse légèrement celui des naissances. Avec un gain d'une centaine de naissances par rapport à 2007 et des décès constants, le solde naturel s'accroît dans la Marne, pendant que celui de l'Aube se stabilise.

Naissances, décès, solde naturel en 2008

Unité : nombre	Naissances		Décès		Solde Naturel	
	2007	2008	2007	2008*	2007	2008*
Ardennes	3 552	3 522	2 588	2 823	964	699
Aube	3 619	3 721	2 807	2 921	812	800
Marne	6 932	7 065	4 801	4 799	2 131	2 266
Haute-Marne	2 062	2 037	2 001	2 090	61	-53
Champagne-Ardenne	16 165	16 345	12 197	12 632	3 968	3 713

Source : Insee, Etat civil
* Données provisoires

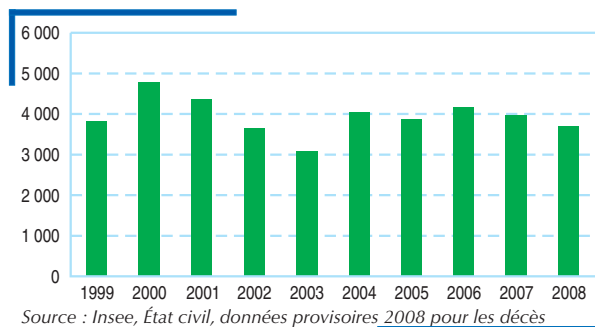
L'âge moyen à la maternité n'augmente plus

En 2008, les femmes domiciliées en Champagne-Ardenne donnent naissance à 16 345 enfants. Après une légère baisse en 2007, les naissances augmentent de 1 %, deux fois moins qu'au niveau national. Néanmoins, elles n'ont pas été si nombreuses depuis 2002.

Comme au niveau national, les naissances progressent alors que le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants diminue. De ce fait, l'indicateur conjoncturel de fécondité augmente : de 184 enfants pour 100 femmes en âge d'en avoir en 2004, il passe à 196 en 2007, à un niveau proche de l'indicateur national. Lors des naissances en 2008, les femmes de Champagne-Ardenne sont âgées en moyenne de 29,1 ans, et de 27,6 ans lorsqu'il s'agit d'un premier accouchement. Dans les deux cas, elles sont un peu plus jeunes qu'au niveau national. A la hausse depuis une trentaine d'années, l'âge à la maternité tend à se stabiliser dans la région, alors qu'en France il continue d'augmenter.

Avec 57 % de naissances hors mariages en 2008, la Champagne-Ardenne fait partie des régions de France métropolitaine pour lesquelles cette proportion est la plus élevée. En 2007, elle se classait deuxième derrière la région Poitou-Charentes.

Solde naturel en Champagne-Ardenne



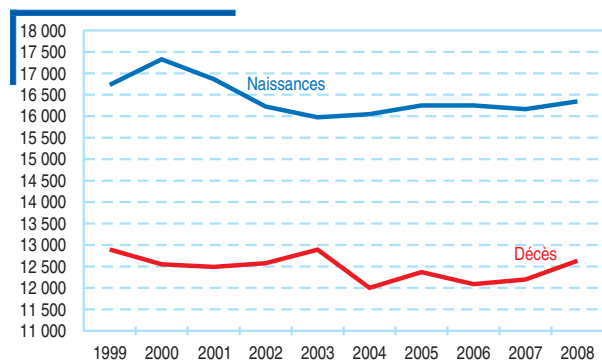
Source : Insee, État civil, données provisoires 2008 pour les décès

Une population plus jeune dans la Marne, plus âgée en Haute-Marne

A l'inverse de 1999, la population champardennaise présente aujourd'hui une structure par grands groupes d'âge légèrement plus âgée que celle de France métropolitaine. Les plus de 60 ans restent moins nombreux que les moins de 20 ans mais leur part a augmenté dans la région entre 1999 et 2007 alors qu'au niveau national elle reste invariable. Début 2007, la Marne est le département le plus jeune de Champagne-Ardenne avec 126 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus. En Haute-Marne, les personnes âgées sont devenues davantage nombreuses que les plus jeunes. ■

Jean-Pierre Bini

Naissances et décès en Champagne-Ardenne



Source : Insee, État civil, données provisoires 2008 pour les décès

Répartition de la population au 1^{er} janvier 2007 par groupe d'âge

Unité : %	moins de 20 ans	de 20 à 59 ans	60 ans ou plus	Indice de jeunesse*
Ardennes	25,5	52,9	21,7	118
Aube	24,6	52,8	22,6	109
Marne	25,0	55,1	19,9	126
Haute-Marne	23,2	52,0	24,9	93
Champagne-Ardenne	24,7	53,7	21,6	115
France métropolitaine	25,0	53,7	21,3	118

Sources : Insee, Recensements de la population, Estimation de population
Indice de jeunesse : (part des moins de 20 ans/part des 60 ans ou plus)*100



> DEFINITIONS

Pour l'année 1999, les **estimations de population** au 1^{er} janvier s'appuient sur le dénombrement issu du recensement de la population datant du 8 mars 1999, pour lequel les données ont été ramenées au 1^{er} janvier. On dispose par ailleurs à partir du nouveau recensement des populations au 1^{er} janvier 2006. Pour estimer la population des régions au 1^{er} janvier 2007 et 2008 et celle des départements au 1^{er} janvier 2007, l'Insee utilise les statistiques d'état civil et les tendances migratoires. Les estimations régionales estimées au 1^{er} janvier 2008 et les estimations départementales estimées au 1^{er} janvier 2007 sont arrêtées fin 2008.

Au cours d'une année donnée, l'évolution de la population d'une zone géographique résulte en effet de deux facteurs :

- le **solde naturel**, différence au cours de l'année entre le nombre de naissances et le nombre de décès dans la zone géographique. Les naissances et les décès pris en compte sont ceux domiciliés, c'est-à-dire comptabilisés respectivement au lieu de domicile de la mère et au lieu de domicile de la personne décédée. **Les décès domiciliés de 2008 ont été estimés à partir des données des dix premiers mois de l'année ;**
- le **solde migratoire**, différence entre le nombre de personnes venues résider dans la zone (les entrants) et le nombre de personnes qui l'ont quittée pour résider ailleurs (les sortants). Cependant, les soldes migratoires des régions et départements échappent à toute procédure d'enregistrement. Aussi, il est calculé un solde apparent. Celui-ci se calcule par différence entre la variation de population entre deux recensements (1999 et 2006) et l'excédent naturel (naissances - décès). Pour une zone donnée, ce solde apparent intègre le solde des migrations à l'intérieur de la métropole (solde interne), le solde des migrations avec l'étranger (solde externe), mais aussi un « résidu » dû aux écarts de qualité des recensements successifs et, pour le dernier recensement, aux changements méthodologiques de collecte et de traitement des données.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.